

A S^t Just le 12 novembre 2020.

COVID-19 :

Un virus au service de la direction !

CONFINEMENT : ENFER POUR LES UNS...
PARADIS POUR LES AUTRES !!...



Depuis l'annonce de « la seconde vague », la direction n'a qu'un mot à la bouche : « *les salarié.es portent mal le masque* » ! Elle qui se dit prévenante envers ses salarié.es fait sans cesse les leçons de morale qui l'arrangent : « *portez bien le masque, respectez les distanciations sociales, n'allez pas aux accès fumeurs...* » Alors que d'un autre côté elle a eu bien du mal à proposer le

télétravail aux salarié.es des services périphériques qui étaient demandeurs !

Quant à la recommandation gouvernementale de décaler les horaires de pointage, la direction préfère y répondre par l'achat d'une nouvelle badgeuse. Ainsi, plutôt qu'un groupe de 40 personnes agglutinées sur un point, nous en aurons deux de 20. **Deux clusters c'est mieux qu'un, non ?** La CGT DS Smith S^t Just reste, elle, sur sa position : **il faut décaler les horaires de pointage comme en mars !**

La direction qui se dit respectueuse des règles va même encore plus loin. Elle veut que la prochaine réunion du **CS2E** se tienne avec un maximum de 6 personnes, comme le prévoirait soi-disant le gouvernement. Elle préconise donc d'inviter 2 membres de la direction (le directeur et la RH région Nord), un élu **CGT**, un élu **FO** et deux élus **CFDT**.

Autant dire que la direction est totalement décomplexée et ne doute de rien !

Le protocole sanitaire établit que **les réunions de toutes natures, à caractère professionnel, ne sont pas interdites malgré le nouveau confinement annoncé fin octobre**. Au pire, la direction peut toujours organiser ces réunions en visioconférence s'il est le souhaite et qu'elle est bien pris soin de vérifier que tous les élus soient correctement équipés.

Quant à l'organisation de ces réunions, n'en déplaise à la direction, aux dernières élections la **CGT DS Smith S^t Just** a obtenu cinq sièges sur dix, c'est-à-dire 50 % ! Il est donc hors de question que notre organisation syndicale se retrouve en minorité dans les réunions de **CS2E**. Il est plutôt légitime qu'elle ait la moitié des sièges, **pas moins !**

Et si la direction voulait réellement limiter le nombre de membres présents, pourquoi invite-t-elle la RH région Nord ? Cette personne n'a aucune légitimité pour pouvoir siéger dans cette instance. Certes, le président du **CS2E** a le droit d'être accompagné de trois collaborateurs (c'est le seul moment où le code du travail parle de collaborateur, c'est sûrement un signe...), mais juridiquement ceux-ci doivent faire partie de l'entreprise dans laquelle le **CSE** a été créé.

Pour finir, la direction, qui se veut extrêmement protectrice avec les salarié.es, a-t-elle pensé à informer le médecin du travail du nombre de cas de COVID-19 qui se sont déclarés ces derniers jours ? Il y a fort à parier que non, car sur 7 jours glissant nous avons eu plus de 3 cas sur le site de DS Smith S^t Just et rien n'a été entrepris alors que notre site devrait être considéré comme « CLUSTER » selon la définition de l'ARS (Agence régionale de santé) ! Mais il apparaît évident que la direction préfère privilégier la protection des finances de l'entreprise plutôt que d'assurer, comme le prévoit la loi, la **protection de la santé des salarié.es !**

**CGT DS SMITH: LE SEUL VACCIN
CONTRE L'INJUSTICE!!!!**



Il va vraiment falloir que la direction arrête de prendre les élu.es **CGT DS Smith S^t Just** pour les derniers des imbéciles !

La CGT DS Smith S^t Just.